

COMMUNE DE BON-ENCONTRE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du VENDREDI 10 JUILLET 2020 à 18 h 30

L'AN DEUX MILLE VINGT, le 10 juillet à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de BON-ENCONTRE légalement convoqué le 3 juillet 2020, s'est réuni en séance ordinaire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**

Étaient présents : Mme LAMY Laurence, M. AMELING Christian, Mme ANNETTE-OGIER Jacqueline, Mme CHATOT Magali, Mr MOINEAU Philippe, Mme TREY D'OUSTEAU Brigitte, Mr BIELLE-BIARREY Laurent, Mme VILLA Pierrette, Mme PAILHORIES Anne, Mme ALBERTI-DEFFIS Véronique, Mme FERRAND Isabelle, M. ROULET Pascal, M. GALABERT Vivian, M. VALERO Jean-Michel, Mme TABANON Chantal, M. GABEN Stéphane, M. JEANNE Vincent, Mme LAFFAGE Stéphanie, Mme DELESCLUSE Pauline, M. BRUNOT Philippe, M. RAYSSAC Pascal, Mme DERRAMOND Laurence, Mme DERHOURHI Martine, M. VINDIS Marcel, Mme BARRAULT Simone, M. VIDAL Jean-Christophe.

Était représenté :

- Monsieur DEGUIN Gérard pouvoir à Monsieur BIELLE-BIARREY Laurent.
- Monsieur COUDERC Patrick pouvoir à Monsieur GALABERT Vivian.

Absent :

- Monsieur MESTRE Didier.

Madame Pierrette VILLA a été désignée secrétaire de séance.

2020.33 - OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE LA CLECT.

Mes Chers Collègues,

Le 30 avril 2019, le Conseil d'Agglomération a créé une Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) chargée de procéder à l'évaluation du montant des charges financières transférées à l'EPCI.

L'article 1609 nonies C IV 1^{er} du CGI impose que :

- Chaque commune membre de l'EPCI dispose obligatoirement d'un représentant au sein de la CLECT.
- Que les membres composant la CLECT soient membres des conseils municipaux des communes membres de l'EPCI.

Le Conseil d'Agglomération a décidé que chaque commune membre de cette commission serait représentée par un titulaire et un suppléant.

Madame Le Maire propose de désigner un conseiller municipal titulaire et un conseiller municipal suppléant, à savoir les personnes ci-après, pour représenter la Commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées :

- Titulaire : Laurence LAMY
- Suppléant : Jean-Michel VALERO

Je vous en remercie.

Jean-Christophe VIDAL propose sa candidature et celle de Simone BARRAULT.

A l'unanimité le Conseil décide de voter à main levée.

Se sont portés candidats pour les délégués titulaires :

Laurence LAMY

A obtenu : Pour : 25 voix Contre : 3 (M. VINDIS, Mme BARRAULT, M. VIDAL).

Christophe VIDAL

A obtenu : Pour : 3 voix Contre : 25 (Mme LAMY, M. AMELING, Mme ANNETTE-OGIER, Mme CHATOT, Mr MOINEAU, Mme TREY D'OUSTEAU, Mr BIELLE-BIARREY, Mme VILLA, Mme PAILHORIES, Mme ALBERTI-DEFFIS, Mme FERRAND, M. ROULET, M. GALABERT, M. VALERO, Mme TABANON, M. GABEN, M. JEANNE, Mme LAFFAGE, Mme DELESCLUSE, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, M. DEGUIN, M. COUDERC).

Se sont portés candidats pour les délégués suppléants :

Jean-Michel VALERO

A obtenu : Pour : 25 voix Contre : 3 (M. VINDIS, Mme BARRAULT, M. VIDAL).

Simone BARRAULT

A obtenu : Pour : 3 voix Contre : 25 (Mme LAMY, M. AMELING, Mme ANNETTE-OGIER, Mme CHATOT, Mr MOINEAU, Mme TREY D'OUSTEAU, Mr BIELLE-BIARREY, Mme VILLA, Mme PAILHORIES, Mme ALBERTI-DEFFIS, Mme FERRAND, M. ROULET, M. GALABERT, M. VALERO, Mme TABANON, M. GABEN, M. JEANNE, Mme LAFFAGE, Mme DELESCLUSE, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, M. DEGUIN, M. COUDERC).

Sont déclarés élus et désignés :

- Délégué titulaire : Laurence LAMY.
- Délégué suppléant : Jean-Michel VALERO.

Ainsi fait et délibéré en séance les JOUR, MOIS et AN susdits.

Le Maire
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.
Affichage le 17 juillet 2020

Pour copie conforme

Le Maire,

Laurence LAMY

